

PROPRIETAIRES OCCUPANTS

1

DIAGNOSTIC

- Analyse de vos besoins et projets,
- Recherche de solutions adaptées à votre situation.

2

CONSEIL POUR LES TRAVAUX

- Recommandations techniques,
- Libre choix des entreprises,
- Contrôle des devis.

3

FINANCEMENT

- Préparation du budget,
- Montage des dossiers de subventions.



Rendez-vous à la permanence muni de **vos avis de (non) imposition N-2**. Le conseiller analysera la recevabilité de votre projet et les aides financières mobilisables

Renseignements
05.62.27.51.50

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
HAUTE GARONNE

LES AIDES MOBILISABLES

La Maison de l'Habitat du SIVU Lèze Ariège et son partenaire l'Association SOLIHA Haute Garonne vous accompagnent dans la recherche de solutions techniques, administratives et financières pour mener à bien votre projet.

LES SUBVENTIONS:

- Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH),
- Conseil Départemental de la Haute-Garonne,
- Région Midi-Pyrénées,
- Caisses de retraites (CARSAT Midi-Pyrénées, MSA Midi-Pyrénées Sud, CNRACL, RSI Midi-Pyrénées, etc.).

LES PRETS:

- Eco-Prêt à %,
- Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne (aides à l'habitat légal),

LA FISCALITE:

- Le crédit d'impôt pour la transition énergétique,
- Le régime fiscal Borloo Ancien.

PROPRIETAIRES BAILLEURS

1

DIAGNOSTIC & CONSEIL

- Recommandations techniques,
- Libre choix des entreprises.

2

FINANCEMENT

- Préparation du budget,
- Montage des dossiers de financement.

3

DEFISCALISATION

- Avec ou sans travaux,
- Régime fiscal Borloo Ancien (déduction forfaitaire sur les recettes locatives).

4

GARANTIE « IMPAYE DE LOYER »

- Possibilité de mobiliser le tiers payant dans le cadre d'un conventionnement,
- La Garantie Universelle des Risques Locatifs (G.R.L.), une assurance adaptée à tous les locataires.



Rendez-vous à la permanence muni de la surface habitable approximative du ou des logements à réhabiliter



Ne pas commencer les travaux avant l'accord écrit des financeurs